

**AMIP**

**Revue de presse hebdomadaire  
n°122**

**Semaine : du 15 au 19 septembre 2008**

**Cette revue de presse est réservée exclusivement aux membres de l'AMIP pour usage**

## **L'économiste du 17/09/08**

### **AMO/mutuelles : juge et partie**

Le délai accordé par la loi sur l'AMO aux mutuelles pour se désengager de la gestion des établissements sanitaires est dépassé d'un mois. Celles-ci ne peuvent être en même temps prestataires et gestionnaires de soins. Pour se mettre en conformité avec la loi, elles proposent de mettre en place un comité qui serait chargé de la gestion des établissements de soins. Selon nos informations les mutuelles s'accrochent aux droits acquis et écartent la gestion déléguée des 125 œuvres sociales (sanitaires) dont elles disposent.

## **Aujourd'hui le Maroc du 17/09/08**

### **La couverture des démunis a du mal à entrer en vigueur**

Le RAMED( régime d'assistance médicale aux économiquement démunis) tarde à entrer en vigueur .

L'association marocaine du droit à la santé appelle à la mise en œuvre immédiate des dispositions de ce régime.

Le régime d'assurance médicale aux économiquement démunis (RAMED) continue de susciter des interrogations. Des acteurs appellent à la mise en œuvre des dispositions du RAMED. Tel est le cas de l'association marocaine du droit à la santé (AMDAS). « Nous exigeons la publication dans les plus brefs délais du décret d'application du RAMED au bulletin officiel. Cela fait maintenant deux mois que le décret a été adopté en conseil des ministres » déclare à ALM, Saïd Ghennioui, président de l'association...

## **L'économiste du 18/09/08**

### **Allocations familiales**

#### **Les patrons passent à la caisse**

**Le taux de cotisation de 6,4% au lieu de 6%**

**AMO : jusqu'à 100% de taux de remboursement**

La CNSS a tenu hier son conseil d'administration, le deuxième en l'espace de trois mois. « C'est en effet la suite de la réunion du 27 juin 2008 », expliquent les responsables de la caisse. Les questions chaudes ne manquent pas : présentation et discussion des états de synthèses 2007, le recouvrement des arriérés de cotisations de la CNSS...

## **La nouvelle tribune du 18/09/08**

### **Recherche et développement dans le secteur pharmaceutique**

#### **Laprophan au premier rang de l'innovation**

L'année 2008 a été celle de la consécration pour les laboratoires Laprophan qui viennent de décrocher le premier prix 2008 de l'innovation dans la catégorie « entreprises ». C'était lors de la tenue de la 5ème édition du concours national de l'innovation, en juillet dernier.

Une manifestation qui n'est plus à présenter puisque depuis cinq ans l'association marocaine pour la recherche et le développement organise cet événement en vue d'encourager et de soutenir la création de l'innovation dans tous les secteurs d'activités économique...

### **L'économiste du 19/09/08**

#### **AMO : nouvelle liste des appareillages et dispositifs médicaux**

Une liste actualisée des appareillages et dispositifs médicaux (produit consommable, équipement...) devant être admis au remboursement par les organismes gestionnaires de l'AMO vient d'être adoptée par le ministère de la santé. La nouvelle liste comprend plus de 860 articles au lieu des 172 qui étaient jusqu'ici remboursés.

### **La vie éco du 19/09/08**

#### **Les ventes de médicaments augmentent de 12%, mais le générique peine à décoller**

**134 millions d'unités écoulées en six mois, les marocains dépensent 330 DH par habitant et par an en médicaments**

**La part du générique reste faible, à peine 25%**

**Les industriels estiment qu'elle peut passer à 70% grâce à une politique plus contraignante à l'encontre des médecins et pharmaciens**

La volonté de chercher à augmenter le taux de pénétration des génériques est pleinement justifiée, explique Ali Sedrati, président de l'association marocaine de l'industrie pharmaceutique (AMIP), si l'on considère qu'un large pan de la population n'a pas accès aux médicaments. La consommation de médicaments se situe autour de 303DH par an et par habitant. Cependant, estime-t-il, « il ne faut pas oublier que c'est le médicament nouveau qui a permis le développement des génériques...

### **La vie éco du 19/09/08**

#### **Laprophan invente un médicament contre l'hyperacidité gastrique .**

La recherche et développement dans l'industrie pharmaceutique marocaine existe et se renforce. La preuve vient d'en être donné par le laboratoire Laprophan, 100% marocain, qui a investi des moyens humains et matériels dans une de ses filiales, Promindus, dédiée à la R&D. Laprophan déclare, son président, Farid Bennis, a inventé un médicament, baptisé Ixor, prescrit, selon ce professionnel en pharmacie, dans le traitement des pathologies digestives dues à une hyperacidité gastrique, notamment le reflux gastro-oesophagien et l'ulcère gastroduodéal...

## **La vie éco du 19/09/08**

### **100 pilules du lendemain sont vendues chaque jour au Maroc.**

Le contraceptif d'urgence Norlevo ou « pilule du lendemain » a été vendu durant les trois mois de l'été à plus de 10.000 unités, d'ici la fin de l'année actuelle, Sothema, le laboratoire qui commercialise ce produit, prévoit la vente de 50.000 unités. Les gynécologues marocains espèrent que cela va contribuer à réduire le nombre des interruptions volontaires de grossesse qui sont à des taux alarmants.

---

---